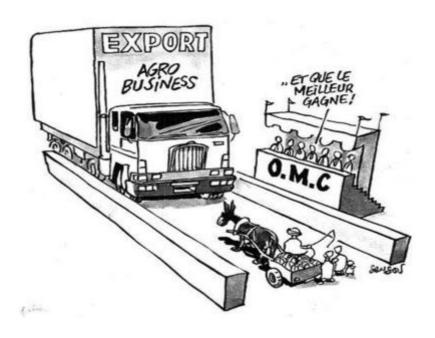
La mondialisation

Agriculture : du global au local

Est-ce que le recours à la production agricole locale limite les effets négatifs du libre-échange?



source: Kapitalis.com

ELOI Merthens MOUEZA Pierrick OMARI David

1eES2

Année 2018-2019

Sommaire

So	mmaire	1
Int	roduction	3
l -	Les impacts du libre-échange dans l'agriculture sur le développement durable	
1- I	Le développement durable, c'est quoi? Et dans l'agriculture ?	4
а) définition du développement durable	4
b) lien avec l'agriculture	5
2 -	Les impacts positifs du libre-échange sur le développement	
	durable	6
	a) dates, notions sur le libre-échange	6
	b) impacts positifs pour l'homme	7
	c) impacts positifs pour l'environnement	8
	d) impacts positifs pour l'économie	8
3 -	Les impacts négatifs du libre-échange sur le développement	
	durable	9
	a) impacts négatifs pour l'homme	9
	b) impacts négatifs pour l'environnement	10
	c) impacts négatifs pour l'économie	12
	Le circuit court peut permettre de limiter les effets négatifs e-échange mais il présente aussi des contraintes	dι
1 -	Le circuit court peut permettre de limiter les effets négatifs du	
	libre-échange	13
	a) quelques exemples de circuits courts	13
	b) aspects positifs du circuit court pour l'homme	16

c)	c) aspects positifs du circuit court pour l'environnement				
d)	aspects positifs du circuit court pour l'économie	17			
2 - Le circi	uit court présente aussi des contraintes	18			
a)	contraintes humaines	18			
b)	contraintes environnementales	18			
c)	contraintes économiques	19			
Conclusion		20			
Glossaire					
Bibliographie					
Remerciements					

Introduction

Mangez-vous des fraises en hiver? Achetez-vous des bananes? Si oui, savez-vous d'où elles viennent? Et quand vous buvez votre café, connaissez-vous son origine?

Nous nous sommes posé ces questions et avons décidé d'enquêter sur la face cachée des produits agricoles que nous consommons.

Tout vient d'une notion appelée libre-échange...

Le libre-échange est un système économique prônant la libre circulation des biens et des services entre pays partenaires où il n'y a aucun obstacle douanier, ou fiscal, il s'oppose donc au protectionnisme. Cela implique la mondialisation, qui est un développement des entreprises de l'échelle nationale à l'échelle mondiale.

Ce qui nous conduit à nous poser la question suivante:

Est-ce que le recours à la production agricole locale limite les effets négatifs du libre-échange?

Nous verrons dans une première partie les impacts positifs du libre-échange sur le développement durable et humain, puis dans une deuxième partie, nous verrons que le circuit court peut permettre de limiter ses effets négatifs mais qu'il présente aussi des contraintes.

Nous insisterons plus particulièrement sur la production agricole française, comparée à la production mondiale et européenne.

I- Les impacts du libre-échange sur le développement humain et durable

1- Le développement durable, c'est quoi? Et dans l'agriculture? a) définition

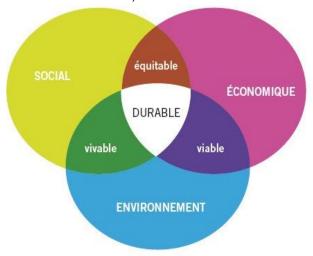
Le développement durable est la notion qui définit la transition et le changement dont ont besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Dès les années 70, cette notion de développement durable est évoquée.

Le rapport Meadows (ou «The limits to growth»), publié en 1972, prédit un avenir catastrophique pour notre planète d'ici 2100 à cause de l'accélération de l'industrialisation, de la croissance rapide de la population mondiale, de la malnutrition et de l'épuisement des ressources ainsi que de la détérioration de l'environnement.

Le rapport Brundtland donne en 1987 la définition de référence du développement durable: «le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»

Enfin, en 1992, le sommet de Rio conforte la notion de développement durable en lançant un programme d'actions locales, nationales et internationales: l'Agenda 21.



Les trois piliers du développement durable sont:

- L'efficacité économique, en assurant une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'Homme.
- L'équité sociale, en satisfaisant les besoins essentiels de l'humanité (logement, alimentation, santé et éducation) tout en réduisant les inégalités entre les individus et dans le respect de leurs cultures.

 La qualité environnementale, en préservant les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.

b) Lien avec l'agriculture

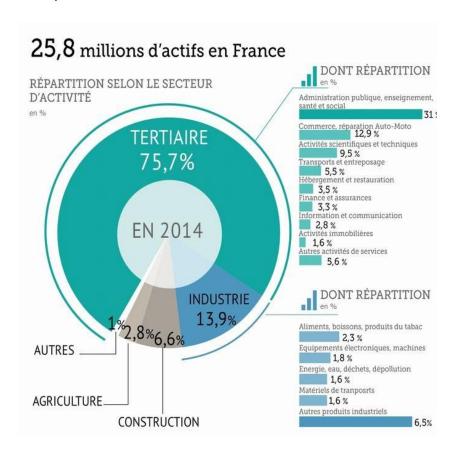
L'agriculture est intimement liée au développement durable.

Tout d'abord, elle représente un enjeu environnemental considérable: pouvoir nourrir toute la population en respectant l'environnement et en fournissant des produits de qualité.

De même, l'agriculture reste un pilier essentiel de l'économie française, bien qu'en diminution, puisque ce secteur représente 3,5% du PIB en 2017, soit une valeur de la production agricole française de 70,7 milliards d'euros. «L'agriculture a réalisé 47,3 milliards d'euros d'exportations et généré un solde excédentaire de 6,2 milliards d'euros.» selon les Cahiers français n°407.

Enfin, sur le plan humain, l'agriculture est un lien entre les producteurs, la main d'oeuvre et les consommateurs: les premiers et les seconds travaillent et produisent et les troisièmes consomment. L'enjeu étant de limiter les inégalités.

En France, selon l'INSEE, 2,8 % des personnes ayant un emploi en 2014, travaillent dans l'agriculture, soit 854 100 actifs permanents. Chiffre qui double au moment des récoltes avec l'emploi saisonnier.



2- Les impacts positifs du libre-échange sur le développement durable a) dates et notions sur le libre-échange

Le libre-échange vient d'un système appelé le mercantilisme, désignant la pensée économique des auteurs européens du XVI^e et XVIII^e siècle. Selon ces auteurs, l'État seul incarne l'intérêt national et il doit le défendre contre les agissements des autres nations.

En 1776, Adam Smith élabore une théorie prônant la libre circulation des produits et des services, dans une même zone géographique, sans restrictions (droits et taxes). Un pays se spécialise dans la production pour laquelle il dispose d'un avantage absolu, quand le coût de production est inférieur à ceux de tous les autres pays, ou lorsqu'il est le seul à pouvoir produire un bien. C'est la théorie de l'avantage absolu, seul le pays producteur est gagnant.

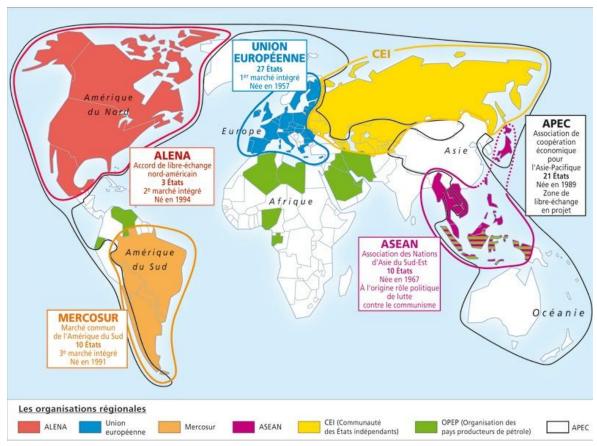
Cette notion sera complétée par la loi de l'avantage comparatif de David Ricardo en 1817. Un pays se spécialise dans la production pour laquelle son avantage est le plus grand. Par exemple pour la production d'un même produit avec un capital travail différent pour chaque pays, le pays choisira de produire le bien qui lui rapporte le plus. Dans ce cas, tous les participants au commerce mondial y gagnent.

Depuis, plusieurs accords ont été mis en place, comme le GATT en 1947: accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; GATT qui est devenu l'OMC en 1995. L'OMC fonctionne par cycle de négociations entre les membres pour obtenir des accords multilatéraux (valables pour tous les pays membres) afin de garantir l'équité, la liberté et la prévisibilité des échanges internationaux; l'OMC arbitre également les conflits entre Etats.

Depuis 2011, le TAFTA ou TTIP (accord de libre-échange transatlantique Europe-Etats-Unis) permet d'instituer une zone de libre-échange entre pays partenaires et de créer un marché commun aux règles simplifiées pour les consommateurs.

Il existe également l'ALENA depuis 1994, entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ou le MERCOSUR qui lie l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela, auxquels sont associés le Chili, la Colombie, le Pérou et L'Equateur.

Enfin, l'Union européenne qui nous concerne plus particulièrement, créée en 1951 sous le nom de CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), puis transformée en CEE (Communauté Économique Européenne) en 1957, et qui aujourd'hui compte 28 états membres depuis 2013.



Les différents accords de libre-échange dans le monde

b) Impacts positifs pour l'homme

Pour le producteur, le libre-échange permet d'ouvrir son commerce à la demande internationale. Il peut donc profiter du fait que les marchandises produites soient plus demandées à l'étranger car elle ne peuvent y pas être produites. C'est par exemple le cas des fruits exotiques, comme la mangue ou les avocats qui, dans le cas de la France, sont uniquement importés.

En France en 2017, 60% des fruits consommés sont des fruits importés. Cela représente aussi un avantage pour les produits français. En effet, certains produits comme le vin, grâce à la demande internationale participent efficacement au poids de la France dans le libre-échange.

Pour le consommateur, le libre-échange est positif puisqu'il permet d'acheter une plus grande variété de produits agricoles, même exotiques, à moindre coût, sans se soucier des saisons. Claude-Marie Vadrot, dans son livre <u>Des fraises en hiver</u> souligne que «sur les 130 000 tonnes de fraises que les français consomment chaque année, 80 000 sont importées à contre-saison, d'Espagne et d'Italie. Elles s'ajoutent aux quelques milliers de tonnes qui proviennent d'Allemagne, des Pays-Bas, ou même parfois des Etats-Unis.»

c) Impacts positifs pour l'environnement

Dans le cadre du libre-échange au sein de l'Union Européenne, les normes sanitaires et phytosanitaires ont été fixées par la PAC (Politique Agricole Commune) dès 1993.

En effet, les aides directes aux agriculteurs sont conditionnées à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et au respect d'une réglementation environnementale parmi les plus strictes au monde.

Dans les faits, il est difficile aujourd'hui de trouver des exemples concrets pour montrer l'impact positif de ces textes et prouver leur efficacité sur l'environnement en Europe. Ces derniers mois, les hésitations du gouvernement français sur l'interdiction du glyphosate illustrent les difficultés à mettre en place une politique environnementale qui résiste aux pressions économiques.

d) Impacts positifs pour l'économie

Le libre-échange donne aux pays producteurs des avantages: par exemple la spécialisation de la France dans le Cognac, spécialisation dans un produit à forte valeur ajoutée qui enrichit les producteurs français et le pays.

En effet, en 2017 la filière Cognac a livré 200 millions de bouteilles dans 158 pays du monde, générant un chiffre d'affaire global de 3,2 milliards d'euros (équivalent d'une quarantaine d'Airbus A320).

De plus, les accords de libre-échange favorisent les échanges commerciaux entre les pays européens: sans droits de douane, les marchandises s'exportent et s'importent plus facilement.

En effet, la PAC (Politique Agricole Commune), en place depuis 1962, permet aux pays de l'Union Européenne de bénéficier du principe de «préférence communautaire» avec des prix garantis et une protection des frontières.

Les tarifs douaniers sont un bon exemple de cette «préférence communautaire» puisque les produits agricoles importés dans l'UE sont taxés à 17,9%, en comparaison les Etats-Unis imposent une taxe de 5% seulement, comme le montre le rapport du Sénat de janvier 2019.

PROTECTION MONDIALE PAR SECTEUR POUR CHAQUE PAYS IMPORTATEUR 1

Droite do douano appliquée	Secteur				
Droits de douane appliqués (en %)	Total	Agriculture	Manufacture	Textile- Habillement	
Brésil	11,8	11	11,4	18,1	
Inde	33,5	59,6	29,9	29,5	
Canada	3,4	14,9	2,1	10,8	
Japon	3,9	35,3	0,9	6,8	
États-Unis	2,3	5	1,1	9,4	
Union européenne	3,1	17,9	2	5,7	
Monde	5,6	19,1	4,2	10,5	

¹ Sélection de pays

Source: Base MacMap (CEPII)

3- Les impacts négatifs du libre-échange sur le développement durable

a) Impacts négatifs pour l'homme

Le libre-échange a des impacts négatifs sur la production agricole locale, par exemple en matière d'emplois: sous la pression des grandes surfaces qui prônent la surconsommation alimentaire, mais aussi par la faute des firmes internationales qui préfèrent une agriculture intensive, qui a un rendement très important, les agriculteurs ne peuvent pas assurer la concurrence car leur production est trop «faible». En 2015, selon Agreste, la France compte 885 400 exploitants agricoles (chefs d'exploitation, conjoints, salariés permanents, etc.) alors qu'ils étaient 966 300 en 2010.

Il y a aussi des dangers liés aux conditions de travail dans le domaine agricole. C'est le cas du scandale sanitaire sur la banane antillaise, traitée de 1972 à 1993 à la chlordécone, qui a contaminé les sols antillais, les rivières, la production agricole et donc la population. Ce produit met 700 ans à disparaître. Les ouvriers ont donc été contaminés, de même que des générations de consommateurs guadeloupéens et martiniquais.

Un autre inconvénient pour la main d'oeuvre est le dumping social, c'est à dire une pratique visant à abaisser les coûts de production en abaissant le coût de la main-d'œuvre.

En effet, l'industrie de la tomate utilise de la main-d'oeuvre peu chère venant d'autres régions. Cette dernière travaille souvent pour un salaire dérisoire. Doan Bui décrit ce dumping social dans <u>Les affameurs</u>: les migrants d'Europe de l'Est sont exploités et vivent dans des conditions sanitaires déplorables, «ces travailleurs de misère sont parqués dans des bidonvilles de la région d'Almeria» en Espagne. Ils travaillent pour un salaire journalier de 5€, permettant à l'Espagne d'être dans les 10 premiers producteurs de tomates au monde.

Le libre-échange crée une production standardisée. En effet, les maraîchers qui veulent continuer à produire un certain type de légume n'arrivent plus à le vendre, car ce légume ne correspond pas au modèle imposé. Par exemple, en 1991, sur la planète il n'y a plus que trois sortes de tomates: la ronde, la grappe et la cocktail. On ne produit plus de tomates «de plein champ» qui ont des défauts mais des tomates parfaites, produites hors-sol et sous serre.

De plus, les accords de libre-échange comme le TAFTA, en ce qui concerne les OGM, risquent d'entraîner la disparition des circuits courts et de l'agriculture paysanne. En 2014, 61% des européens sont opposés au TAFTA en raison de la provenance des produits agricoles: culture intensive de l'agrobusiness américain. Par exemple, depuis 2009, la France importe 45 000 tonnes par an de boeuf des Etats-Unis, sans se préoccuper du coût du transport, ni des conditions d'élevages de ces boeufs. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont un résultat de la mondialisation, qui demande une production toujours plus massive, une production qui privilégie la quantité sur la qualité; tout cela afin d'augmenter les rendements agricoles, et donc les bénéfices.

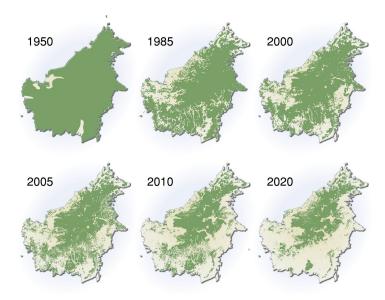
b) impacts négatifs sur l'environnement

Le libre-échange a des impacts importants sur l'environnement.

Pour reprendre le cas des OGM, le risque environnemental provient du fait que les plantes OGM cultivées dans des champs peuvent se disséminer dans la nature avoisinante. Cette introduction artificielle de nouveaux gènes pourrait poser des problèmes ultérieurs inconnus : modification de la composition de la flore et donc de la chaîne alimentaire animale, empoisonnement d'animaux, produits nocifs, etc...)

Les grandes entreprises privilégient les pays dans lesquels les réglementations environnementales sont les moins contraignantes. Des multinationales comme Monsanto et Mondelez International sont les principales responsables des problèmes environnementaux liés au libre-échange, comme la déforestation, ou la pollution liée à l'exploitation.

La déforestation a permis de faire place aux plantations industrielles d'huile de palme, dont l'Indonésie est devenue le premier producteur mondial: 2% de sa forêt est déboisée chaque année, soit près de 2 millions d'hectares. Toutes les dix secondes, l'équivalent d'un terrain de football disparaît pour faire place à la culture du palmier à huile, dont est tiré une huile indispensable à l'industrie agro-alimentaire (Nutella, Oreo, pâtes à tarte, chips...)



L'industrie de la palme dévaste la forêt primaire à Bornéo

Le transport des marchandises est également un facteur très négatif pour l'environnement, en particulier par la production de CO2. La fraise espagnole en est un bon exemple: elle parcourt 2500 à 3000 km en camion de son lieu de production en Andalousie jusqu'au marché de gros, où viendront se servir les grandes surfaces. Avec 10 tonnes en moyenne par camion, 20 000 véhicules par an font ce parcours «valant son pesant de fraise en CO2 et autres gaz d'échappement» (Claude-Marie Vadrot, 2010).

Enfin, l'utilisation de pesticides a un impact négatif sur l'homme et sur l'environnement. En effet, un pesticide est une substance utilisée pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. C'est un terme générique qui rassemble les insecticides, les fongicides, les herbicides, et les parasiticides.

En plus de tuer le nuisible, ils contaminent et tuent d'autres acteurs de la chaîne alimentaire, comme les oiseaux qui mangent des insectes contaminés, ou les abeilles qui disparaissent d'une façon alarmante.

De plus, ils polluent l'air et les cours d'eau, voire les nappes phréatiques, rendant non potable l'eau que nous consommons. Les fermiers bretons ont souvent été montrés du doigt à ce sujet.

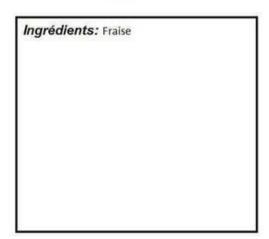
Fraise conventionnelle



Ingrédients: Captan, Pyraclostrobin, Boscalid, Tetrahydrophthalimide, Myclobutanil, Pyrimethanil, Fludioxonil, Bifenthrin, Malathion, Fenhexamid, Cyprodinil, Carbendazim, Malaoxon, Azoxystrobin, Methomyl, Quinoxyfen, Fenpropathrin, Acetamiprid, Propiconazole, Bifenazate, Thiamethoxam, Spinosad A, Methoxyfenozide, Triflumizole, Dichlorvos, Hexythiazox, Metalaxyl, Propiconazole II, Thiabendazole, Spinosad D, Imidacloprid, Endosulfan sulfate, Propiconazole I, Iprodione, Piperonyl butoxide, Endosulfan II, Chlorpyrifos, Carbaryl, Pyriproxyfen, Endosulfan I, 1-Naphthol, Acephate, Clothianidin, Azinphos methyl, Naled, Cyhalothrin, Dicloran, Folpet, Tebuconazole, Fenbuconazole, Propargite, Dimethoate, Heptachlor epoxide, Diazinon

Fraise biologique





source

https://www.google.com/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwiwzoeUg53g
AhU75uAKHY5oAesQMwgoKAAwAA&url=http%3A%2F%2Fcristalange.over-blog.com%2Farticle-taux-de-pesticides-su
r-nos-5-fruits-et-legumes-par-jour-118486574.html&psig=AOvVaw0LRUX74ej-F_Gtdbrg45Ff&ust=1549196052070779&ic
tx=3&uact=3

c) impacts négatifs sur l'économie

Bien que le libre-échange favorise la croissance dans les pays en développement et augmente la compétitivité des pays participant au commerce mondial, il a des effets contrastés.

En effet, la délocalisation est une des conséquences du libre-échange, car les pays ouvrent leur frontières, et beaucoup de pays ont une main d'oeuvre peu chère, donc les grandes firmes délocalisent dans ces mêmes pays: cela crée du chômage sur le territoire national mais également de l'emploi sur le territoire où ces entreprises vont s'installer.

La Coordination rurale, deuxième syndicat agricole, a accusé le 11 janvier 2018 «certaines grandes coopératives agricoles françaises» de procéder à des «délocalisations» dans des pays de l'Union européenne (UE) où le coût de la main d'oeuvre est moins élevé. Une grande coopérative du sud-ouest qui possède la marque de foie gras Rougié va fermer une usine en Corrèze pour transférer sa production en Bulgarie où la rentabilité sera meilleure.

Le procédé consistant à vendre un produit importé moins cher qu'un produit local est appelé dumping économique.

Dans le contexte difficile que l'on connaît aujourd'hui dans l'agriculture, il n'est pas acceptable que des pratiques anticoncurrentielles contribuent à tirer les prix du marché vers le bas. Le dumping est une pratique illégale, bien que bénéfique pour les entreprises. Il représente une concurrence déloyale pour les concurrents.

Un autre point négatif concerne l'offre et la demande. Dans ce modèle de libre-échange, l'offre mondialisée de produits agricoles pourrait paraître positive, comme on l'a vu auparavant: le consommateur a accès à tout produit en toute saison, à moindre prix. Cependant, lorsque l'offre dépasse la demande, le risque est que les prix s'effondrent, que les producteurs voient leurs revenus baisser et que certains d'entre eux ne puissent pas vendre leurs produits.

Grâce à la PAC l'UE régule ce problème en détruisant les surplus afin de maintenir l'équilibre du marché; mais les produits importés d'autres régions du monde sont une concurrence importante pour les producteurs européens.

Enfin, le gaspillage alimentaire est une conséquence de la production massive. En effet, il y a un gaspillage important de la part des supermarchés mais aussi de la part des ménages. Ainsi, selon le rapport «antigaspi» de la mission Garrot sur la lutte contre le gaspillage alimentaire publié en février 2015, on estime que 13,6% du gaspillage alimentaire est causé par les supermarchés, du fait de l'élimination des invendus. Mais la plus grande part du gaspillage vient des ménages (40,3% du gaspillage alimentaire en France).

Donc on peut déplorer que malgré la production et les échanges mondiaux de denrées alimentaires, un niveau élevé de malnutrition persiste: en 2015, 793 millions de personnes souffraient de faim chronique dans le monde.

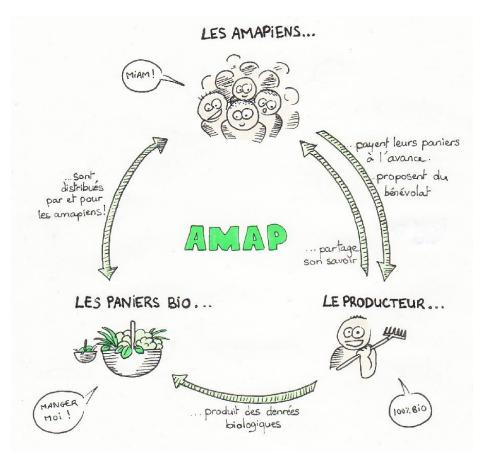
II- Le circuit court peut permettre de limiter les effets négatifs du libre-échange, mais il présente aussi des contraintes

1-Le circuit court permet de limiter les effets négatifs du libre-échange

a) quelques exemples de circuits courts

De plus en plus de modèles alternatifs à la vente en supermarchés se développent à l'initiative des producteurs, comme la vente à la ferme, les supermarchés collaboratifs ou associatifs. Les producteurs s'associent pour approvisionner et tenir le magasin. Coeur paysan qui a ouvert en 2016 à Colmar est l'exemple de ce genre d'association.

Depuis quelques années, les consommateurs ont également transformé leur façon de consommer en se tournant vers des produits locaux, parfois biologiques, privilégiant ainsi les circuits courts comme les marchés, les AMAPs et autres associations de ce type.



Le fonctionnement d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Nous avons donc effectué deux études de terrain. La première au marché de Blanquefort, la seconde à l'AMAP de Blanquefort.

Le marché de Blanquefort

Notre première enquête de terrain s'est faite au marché de Blanquefort.

Nous y sommes allés dans le but d'interroger des vendeurs et des acheteurs afin d'enrichir notre TPE. Cependant, il se trouve que nous avons eu du mal à interroger les gens pour notre enquête. En effet, une grande partie des clients étant présents sur le marché de Blanquefort ne souhaitaient pas être interrogés. Nous avons essuyé de nombreux refus.

Nous avons appris qu'une grande partie des vendeurs ne produisent pas eux-mêmes les produits qu'ils vendent. Ils se fournissent auprès du MIN de Bordeaux (Marché d'Intérêt National). Parmi les personnes que nous avons rencontrées, il y avait seulement une productrice d'huîtres.

Nous avons demandé aux vendeurs s'ils arrivaient à rivaliser avec la concurrence des supermarchés qui importent des produits de l'étranger. Les réponses étaient contrastées.

Un vendeur de fruits et légumes nous a dit que les deux types de productions n'avaient rien à voir, tandis qu'un autre vendeur nous a confié que non. Il n'arrivait pas à rivaliser avec les supermarchés car la production étrangère est moins chère.

La productrice d'huîtres, quant à elle, nous a déclaré, avec fierté, qu'elle arrivait parfaitement à concurrencer les grandes surfaces car ses produits sont frais.

Nous leur avons également demandé si, d'après eux, il vaut mieux protéger les productions françaises face à la concurrence européenne et mondiale. Ils nous ont tous répondu oui, car beaucoup de gens n'achètent pas les productions françaises. Ils nous ont confié qu'il fallait protéger les productions françaises de la concurrence européenne et mondiale par le biais du protectionnisme.

Nous leur avons demandé quels étaient les avantages de leurs produits par rapport à ceux des magasins. Ils nous ont répondu qu'au marché, les produits sont plus frais mais qu'il y a moins de risques de perte, contrairement aux supermarchés. Les prix sont plus élevés mais la qualité est meilleure que dans les grandes surfaces.

Pour les vendeurs, les avantages de l'achat de productions locales sont multiples: cela favorise l'emploi local, il y a moins de transport (avion, bateau, camion) et les produits sont plus frais.

Nous avons également posé des questions aux clients du marché de Blanquefort. Nous leur avons demandé pourquoi ils achetaient leurs produits ici. Ils nous ont répondu que c'était parce qu'il y avait une ambiance conviviale: les vendeurs et les producteurs sont plus sympathiques que dans les grandes surfaces.

Ils nous ont aussi dit que c'était parce qu'ils préféraient privilégier les circuits courts. Nous leur avons demandé s'il leur arrivait d'acheter ces mêmes produits frais en grande surface. Ils nous ont répondu non.

Cette étude de terrain nous a permis de voir que le local se développe. Notre seconde enquête de terrain à l'AMAP de Blanquefort nous l'a confirmé.

L'AMAP de Blanquefort

Pour les consommateurs citadins, les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAPs) constituent la solution pour manger sainement, tout en rendant un grand service aux paysans locaux: Les AMAPiens sont des «citoyens responsables». Effectivement, tous les aliments distribués sont frais, produits en France et de surcroît à proximité de leurs villes de résidence. La première AMAP a été créée par le couple Vuillon en France, à Aubagne le 8 avril 2001.

Nous avons contacté l'AMAP de Blanquefort afin de poser des questions aux producteurs ainsi qu'aux clients.

C'est une association comptant 37 bénévoles qui sert d'intermédiaire entre les producteurs locaux qui souhaitent avoir des revenus rapidement et les AMAPiens qui payent un forfait à l'AMAP pour pouvoir avoir des produits locaux ou bio. Elle compte 16 producteurs et on y trouve des légumes de bonne qualité, ainsi que des fruits comme le kiwi ou d'autres fruits d'été.

Nous avons appris que dans les AMAPs, les producteurs s'engagent à produire, mais contrairement aux producteurs mondiaux, ils n'ont pas de quota à remplir: ils produisent ce qu'ils sont en mesure de produire dans la période donnée. Ils n'ont donc aucun intérêt à utiliser des pesticides ou d'autres moyens augmentant la production.

En revanche, ce système pousse les consommateurs à s'impliquer, et à entretenir son fonctionnement. Ce sont des investisseurs: pour devenir consommateur ou «AMAPien», il faut payer une adhésion annuelle de 10€ et avancer le prix des paniers hebdomadaires. Ils remplissent un contrat de commande en ligne où ils soumettent ce qu'ils souhaitent commander parmi ce qui a pu être produit. Il n'ont plus qu'à se rendre le jeudi soir à la Vacherie pour récupérer leur commande et organiser la distribution également en tant que bénévole.

b) aspects positifs du circuit court pour l'homme

Cette AMAP a plusieurs avantages, le producteur est sûr d'être rémunéré, le client reçoit de la production locale, parfois bio, et on y trouve les produits alimentaires de base à l'instar des supermarchés: fruits et légumes, pain, fromage, viande, poisson... De plus, on connaît leur origine et le client est parfaitement renseigné sur ce qu'il consomme.

Ce type d'associations encourage l'agriculture locale: de 2001 à 2011, en France l'AMAP a contribué à maintenir au moins 5000 agriculteurs dans leur dignité et leur rôle de nourrisseurs, selon Denise Vuillon.

D'après ce que nous ont confié les AMAPiens, en général, ce genre d'association offre une expérience sociale très enrichissante, tant pour le producteur que pour les clients.

Les circuits courts permettent de restaurer un lien social entre les consommateurs et les producteurs.

c) aspects positifs du circuit court pour l'environnement

Il n'y a pas de gaspillage car la production n'est pas massive. Elle n'a donc pas de coût environnemental. Il y a de grandes chances que la totalité de la production soit achetée et consommée car il y beaucoup de demandeurs et très peu de producteurs. L'AMAP de Blanquefort par exemple nourrit 100 familles et est liée à 16 producteurs locaux.

De plus, cela génère une pollution de l'air largement inférieure à la production intensive.

Aussi le circuit court évite la pollution liée au transport qui est l'un des premiers émetteurs de CO₂.

Par ailleurs, la production des circuits courts, en général, se fait sur de plus petites exploitations, contrairement à la production intensive. Cela signifie qu'il y a une utilisation moins importante de produits phytosanitaires. Les systèmes locaux optent également de plus en plus pour des exploitations biologiques.

d) aspects positifs du circuit court pour l'économie

Premier avantage pour les producteurs: pouvoir à nouveau fixer eux-mêmes leurs prix. En effet, les centrales d'achat leur imposent des prix qui ne leur permettent pas de vivre décemment, alors que le circuit court respecte leur travail et leur rémunération.

Un second avantage est le retour de l'emploi au niveau local, que ce soit au niveau de la production ou de la distribution. Sur l'exploitation les petits producteurs essaient de privilégier des cultures non intensives donc moins gourmandes en pesticides. Cela permet l'embauche de main-d'oeuvre pour l'entretien, le désherbage et la récolte. Ils essaient aussi de multiplier les points de vente afin d'augmenter leurs revenus, ainsi d'autres personnes peuvent se charger de la mise en cageots, la transformation, le transport, ainsi que la vente des produits.

Finalement, les circuits courts contribuent à «relocaliser» l'emploi et à renforcer l'économie locale. De plus, ils offrent plus de transparence sur l'origine de la nourriture, les modes de production et les prix.

Enfin, les circuits courts sont aussi intéressants pour le consommateur. Concernant les produits bio, par exemple, les prix sont plus intéressants en circuit court que dans la grande distribution ou en magasin bio.

Cependant, Denise Vuillon définit les contraintes pour le consommateur: «Dans ce système on ne choisit pas les fruits et les légumes. La distribution a lieu chaque semaine à heure fixe. La contrainte la plus forte, est celle du partage des aléas de productions.» En effet, les consommateurs payent leurs paniers à l'avance mais peuvent subir une augmentation ou une diminution quantitative ou encore une pénurie de production.

Par ailleurs, les AMAPs comportent des désavantages: un nombre limité d'adhérents qui est à l'origine du volume réduit de production et du manque de publicité.

2- Le circuit court présente aussi des contraintes

a) contraintes humaines

Les personnes qui optent pour consommer «propre» ont forcément moins de choix de produits et aussi plus de risques de rupture de stock, la quantité de produit varie d'une saison à l'autre, et les produits locaux sont souvent plus chers que ceux des supermarchés

Nous avons bien compris en rencontrant les AMAPiens, que les «Consom-Acteurs» choisissent cette consommation en circuit court par conviction, et que ce choix implique également un coût financier.

On en déduit donc que les Catégories Socio-Professionnelles défavorisées auront davantage de difficultés à se tourner vers ce mode de consommation, considéré comme trop cher.

La vente en circuit court implique une diversification des activités de l'agriculteur. Ce dernier doit apprendre de nouveaux métiers, en parallèle à son métier de producteur, comme la vente de son produit (présentation, marketing, étiquetage) et la transformation (pain, soupe, yaourt, fromage...). Ces métiers nécessitent de nouvelles compétences qu'il faut souvent acquérir par le biais de formations continues ou par des expériences personnelles et demande du temps, voire la collaboration d'une autre personne.

b) contraintes environnementales

Le circuit court consiste en une production mesurée, donc il n'y a ni gaspillage, ni déforestation dans le but d'installer une production intensive. Au contraire, ce n'est pas la quantité qui est privilégiée mais la qualité, par conséquent, les OGM et les pesticides ne sont pas utilisés. De plus, les circuits courts favorisent une production locale; la production se fait à proximité du lieu de vente, ainsi, le déplacement des

produits émet beaucoup moins de gaz à effet de serre et de particules fines que les exportations internationales liées au libre-échange.

c) contraintes économiques

De plus, la diversification de la production nécessite souvent une adaptation des bâtiments de l'exploitation, ce qui implique un coût financier qui peut être important pour le petit producteur.

En cas de besoin ponctuel ou de sinistre, il faut pouvoir compter sur la disponibilité des «AMAPiens» pour obtenir une aide adéquate. Malgré leur bonne volonté, ces partenaires peuvent être absents au moment où on a le plus besoin d'eux.

En effet, participer au fonctionnement d'une AMAP implique une solidarité avec les partenaires paysans pour ce qui concerne les aléas climatiques et diverses autres difficultés de production. Au delà d'un coup de main ponctuel ou régulier à donner au paysan partenaire en difficulté, il faut parfois accepter que le contenu du panier ne soit pas forcément celui commandé, comme après une tempête par exemple.

Les AMAPs ont aussi des inconvénients comme par exemple la charte des AMAPs qui proscrit toute transaction financière sur le lieu de distribution. Les paniers d'aliments distribués sont payés d'avance sous forme de cotisations sur une période allant de six mois à un an. On sait qu'en moyenne un panier coûte 20 euros. Ce qui fait environ 1000 euros à verser chaque année à chaque paysan partenaire avec lequel on signe un contrat AMAP. La difficulté majeure pour les consommateurs en ville est de pouvoir mobiliser autant de fonds en début d'exercice ou chaque semestre.

Chez le partenaire paysan, il peut arriver qu'une AMAP n'ait pas un nombre d'adhérents suffisant pour permettre au paysan partenaire de tirer le meilleur profit de sa production. Si le paysan n'est pas lié à une autre organisation et s'il ne veut pas revendre une partie de sa production sur le marché, alors il est obligé de surcharger les paniers des AMAPiens et ce, à perte.

Conclusion

Après toutes ces recherches, pour constituer ce dossier sur le libre-échange et l'agriculture, nous constatons que le libre-échange a effectivement des conséquences négatives sur le développement durable, sur le plan humain, environnemental et économique. Les multinationales et les gros producteurs s'enrichissent grâce à l'agriculture intensive, aux dépens des agriculteurs locaux et de leurs petites exploitations. Le consommateur y gagne financièrement et a davantage de choix, mais il y perd en qualité.

Le retour au local réduit les choix des consommateurs, mais respecte les trois piliers du développement durable. Cependant le choix du circuit court ne concerne que des individus ou associations très engagés, soit une faible proportion de la population mondiale. Ce qui s'explique par un manque de soutien des gouvernements, hormis la PAC dans l'UE, et un coût financier trop important pour de nombreux ménages.

Pour répondre aux questions que nous nous sommes posé en début d'introduction, concernant les fraises, les bananes et le café, voici quelques chiffres marquants sur la consommation, l'exportation et la production de ces produits:

Chaque seconde nous produisons 136 kg de fraises dans le monde, soit plus de 4 milliards par an; en France nous mangeons 2,6 kg de fraises par an et par habitant. Elles viennent surtout d'Espagne et des Etats-Unis.

Les bananes viennent des Antilles, d'Afrique ou d'Amérique. Nous en consommons 8 kg par an et par habitant en France, soit 500 000 tonnes environ.

Pour le café, notre principal fournisseur est le Brésil. La consommation française par an et par habitant est de 6 kg.

Pour conclure, l'Assemblée Nationale a récemment adopté, par 339 voix contre 84, avec 130 abstentions, le projet de loi agriculture et alimentation. Le texte introduit de nombreux changements à toutes les étapes de la chaîne, afin d'habituer les Français à consommer autrement et de mieux rémunérer les petits producteurs. Ce texte vise à aider les agriculteurs en augmentant le prix des produits les plus consommés dès le 1er février 2019.

Glossaire

Libre-échange: Le libre-échange est un système économique prônant la libre circulation des biens et des services entre pays partenaires où il n'y a aucun obstacle douanier, ou fiscal. Il s'oppose donc au protectionnisme. Cela implique la mondialisation qui est un développement des entreprises de l'échelle nationale à l'échelle mondiale.

La Politique Agricole Commune: Système de régulation et de subvention mis en place en 1962 par l'Europe visant à moderniser l'agriculture, réduire les déficits et à soutenir les revenus des agriculteurs.

Le Protectionnisme:

Le protectionnisme est une politique douanière qui consiste à protéger l'économie nationale contre la concurrence étrangère en instaurant des barrières à l'importation par des quotas, des normes et/ou des taxes.

Le dumping:

Le dumping économique est une pratique qui consiste à vendre sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux du marché national, ou même inférieur au prix de revient (on parle de vente à pertes).

Le dumping social est une pratique visant à abaisser les coûts de production en abaissant le coût de la main-d'œuvre.

Produit à valeur ajoutée:

C'est la différence entre la valeur finale de la production et la valeur des biens qui ont été consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières). Un produit à forte valeur ajoutée est un produit dont la transformation va faire augmenter la valeur commerciale.

Bibliographie

Ouvrages lus ou consultés

Les Affameurs, voyage au centre de la planète de la faim, Doan BUI - Privé, 2009

Des fraises en hiver, Et autres besoins inutiles de notre alimentation, Claude-Marie VADROT - Delachaux et Niestlé, 2010

L'histoire de la première AMAP, soutenir les paysans pour se nourrir durablement,

Denise VUILLON - L'Harmattan, 2011

<u>Dictionnaire d'économie et de sciences sociales</u>, Claude-Danièle ECHAUDEMAISON - Nathan 2017 (réédition)

Sites internet consultés

http://www.vedura.fr/developpement-durable/cadre/rapport-brundtland

http://www.fao.org/sustainable-development-goals/overview/fao-and-post-2015/sustainable-agriculture/fr/

http://www.anefa.org/emplois/les-chiffres-cl%C3%A9s

http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2016/03/01/29006-201 60301ARTFIG00273-plus-de-75-des-francais-travaillent-desormais-dans-le-secteur-tertiaire.php

https://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2018/02/24/dix-chiffres-cles-sur-lagriculture-francaise 5261944 1656968.html

http://www.reseau-amap.org/amap.php

http://questions.digischool.fr/Commerce-international-qr/Quels-sont-les-impacts-neg atifs-du-libre-echange-8718.html

https://www.mtaterre.fr/dossiers/le-developpement-durable/cest-quoi-le-developpement-durable

https://agroneo.com/techniques/france/amap/avantages-et-inconvenients-des-amap

https://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Consommacteur-consom-acteur-24 1053.htm

https://www.youtube.com/watch?v=Hi11mtNuqcU

https://fr.irefeurope.org/Publications/Etudes-et-Monographies/article/Agriculture-oser-le-libre-echange

http://nopalm.org/article-20-lhuile-de-palme-est-la-premiAre-cause-de-dAforestation-au-monde-en-2012

https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/06/06/scandale-sanitaire-aux-antilles-quest-ce-que-le-chlordecone_5310485_3244.html

https://www.lesechos.fr/05/12/2017/lesechos.fr/030982765921_les-francais-prennent -gout-aux-fruits-exotiques-et-tropicaux.html

http://www.vedura.fr/economie/agriculture

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9localisation#Cons%C3%A9quences_n%C3%A9localisation#Cons%C3%A9quences_n%C3%A9localisation#Cons%C3%A9quences_n%C3%A9localisation#Cons%C3%A9quences_n%C3

https://www.senat.fr/rap/r05-120/r05-1206.html

http://www.afdec-cartographie.fr/images/pedagogique/manuel_scolaire/S1_1-PlaniOr gReg.jpg

http://nopalm.org/article-20-lhuile-de-palme-est-la-premiAre-cause-de-dAforestation-au-monde-en-2012

https://www.nouvelobs.com/societe/20160205.OBS4091/gaspillage-dans-les-supermarches-qui-sont-les-bons-et-les-mauvais-eleves.html

https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation

https://reporterre.net/Les-circuits-courts-alimentaires-creent-de-nombreux-emplois

Remerciements

Madame Lavergne et Madame Lepeuple (Professeures) pour leur aide et leurs conseils

Producteurs et consommateurs du marché de Blanquefort pour leur disponibilité

Producteurs et bénévoles-consommateurs AMAP Blanquefort pour leur accueil et leur disponibilité